



**Séjour « Il était une fois »
Juillet 2026
Saulxures-sur-Moselottes**



Table des matières

I. Présentation du séjour	3
1. Cadre du séjour	3
2. Présentation de l'équipe.....	3
II. Nos objectifs pédagogiques	3
III. La vie quotidienne	4
1. Le rythme	4
a) Le lever.....	4
b) Le coucher.....	4
c) La sieste	5
2. Les repas	5
a) Le petit-déjeuner.....	5
b) Le déjeuner/Le dîner.....	5
c) Le goûter/La grignote.....	6
d) Manger en bivouac	6
3. La douche et la toilette	6
a) La douche.....	6
b) La toilette	7
c) L'intimité.....	7
4. Lien au foyer de vie extérieur	7
a) Des enfants et ados.....	7
b) De l'équipe d'animation	7
c) Contacts.....	8
5) Accueil et désaccueil	8
a) Journée d'accueil.....	8
b) Désaccueil - Se dire au revoir.....	8
IV. La vie en collectif	9
1. S'organiser, choisir, donner son avis	9
a) Le groupe de référence	9
b) Les commissions	10
2. Participer aux tâches collectives	10
V. L'activité.....	11
1. Les rendez-vous d'activités.....	11
2. Les coins permanents.....	11
3. L'activité spontanée et les projets de jeunes.....	14
4. Départs en autonomie.....	14
VI. Les règles du séjour.....	15
1. Les non-négociables de l'équipe	15
2. Quelques précisions sur le cadre	15
Le tabac.....	15
L'alcool.....	15
Les drogues	16
Les discriminations	16
3. Les règles des enfants	16
4. Le fonctionnement des sanctions.....	17
VII. Le fonctionnement de l'équipe	18
1. la fonction sanitaire	18
a) Les référent.es.....	18
b) L'infirmerie	18

c) Les adultes accompagnants	18
2. Les missions de la journée.....	18
3. Les réunions d'équipe	19
4. Le repos	20
En journée	20
Les congés	20
La nuit.....	21
VIII. Évaluation du projet pédagogique.....	21

Nous défendons la prise en compte de toutes pour un accueil inconditionnel des enfants dans qui ils sont sur le séjour. Pour le permettre cela passe notamment par la manière dont on se nomme mutuellement : le projet pédagogique qui suit est écrit en écriture inclusive afin d'y inclure dorénavant et déjà tous les genres.

I. Présentation du séjour

1. Cadre du séjour

Le séjour se déroule du 19 juillet au 1er août 2026 au sein de la Maison Familiale Rurale de Saulxures-sur-Moselottes dans le département des Vosges. Il accueille des enfants et adolescent.es de 6 à 17 ans. Le séjour est organisé par l'association "Il était une fois".

2. Présentation de l'équipe

Équipe de direction : Étienne et Ju

Équipe technique : Franck et Nathalie à la cuisine et Milan pour le ménage et le linge

Animateur.ices 6-10 ans : Célestine, Clémence, Léa, Paul et Sandra plus Océane pour de l'accompagnement individuel

Animateur.ices 10-13 ans : Alex, Nina, Sacha et Yion

Animateur.ices 13-17 ans : Apolline, Elliott, Émilie, Florian, Laura et Valentine plus Youenn pour de l'accompagnement individuel

II. Nos objectifs pédagogiques

- **Faire vivre aux enfants de la libre pratique d'activité et circulation dans les espaces sur le séjour**

Grandir c'est avoir envie de faire mille choses dans la même journée, ou rien. C'est vouloir partir loin à l'aventure dans les Vosges ou bien au chaud sur son lit avec un bon bouquin. C'est vouloir apprendre à utiliser un outil ou bien montrer à d'autres quelques pas de danses qu'on maîtrise. Mais c'est surtout propres à chacun.e et ça dépend de chacun.e : si une équipe d'animation prévoit à l'avance sans connaître les enfants le programme d'un séjour alors quelle est la marge de manœuvre des enfants ? Pour se rencontrer, rêver, développer leurs propres imaginaires, découvrir qu'elles sont leurs propres envies ? Autant de facultés nécessaires pour grandir...

- **Favoriser le sentiment de vacances : en adaptant le rythme du séjour à chacun.e**

Les vacances sont des moments de repos qui ne sont pas contraints par des obligations comme peut l'être l'école. Chacun.e devrait pouvoir les vivre à son rythme. Certain.es aiment se lever tôt pour profiter un maximum de leur journée tandis que d'autres préfèrent traîner au lit le matin et profiter de leur soirée. Le cadre que nous posons doit permettre à ces deux groupes de pouvoir vivre leur vacances comme ils le souhaitent. Parfois les plus jeunes ne sont pas conscient.es de leurs besoins et il faut les accompagner à mieux se comprendre et à écouter leur corps.

- **Permettre à chacun.e de trouver sa place dans le groupe : par la référence et l'organisation collective.**

Partir en séjour c'est accepter de se retrouver au milieu d'un groupe plusieurs jours, avec lequel tous les moments de la journée sont partagés. Si il est important de s'autoriser des moments seul.e hors du groupe, il est aussi nécessaire de travailler la vie de se groupe et la place que chaque individu.e trouve dedans. Cette mise au

travail passe notamment par des enjeux de références : déjà, trouver sa place dans un plus petit groupe, dans une chambre ou auprès d'un.e animateur.ice ; et d'organisation collective : pour limiter les conflits il faut discuter de ce qui nous concerne ensemble, établir des règles ensemble, se répartir les tâches quotidiennes ensemble, il faut se mettre d'accord.

III. La vie quotidienne

On commence par la vie quotidienne parce que c'est le plus important : c'est ce qui structure et rythme les journées.

1. Le rythme

Comme expliqué plus tôt, nous n'avons pas tous et toutes les mêmes besoins en terme de rythme de sommeil. Il est important de ritualiser certains moments de la journée pour pouvoir créer des repères importants pour tout le monde et notamment les plus jeunes.

a) Le lever

Un.e animateur.ice sera prêt dès 7h30 pour accompagner les lève-tôt à sortir de leur chambre dans le silence pour ne pas réveiller les copain.es. Pour les enfants qui seraient réveillés plus tôt et sans notion de l'heure, nous mettrons en place un signal sous forme de dessin afin de repérer si un.e animateur.ice est réveillé.e. Une attention particulière sera portée à limiter un maximum de bruit au lever pour permettre à chacun.e de pouvoir se lever à l'heure qu'il le souhaite. Cela passera par une organisation dans chaque chambre autour du brossage de dents et du changement de vêtements. Dans un premier temps les douches ne seront pas permises dans les chambres si des enfants y dorment encore. Si nécessaire les douches d'infirmerie, de chambres des animateur.ices seront accessibles pour les premières douches urgentes.

b) Le coucher

Les heures de coucher seront différentes selon les tranches d'âges, de 21h30 pour les plus jeunes à 23h pour les plus âgés.

Ces horaires seront amenés à évoluer tout le long du séjour en fonction de l'état de fatigue des jeunes, des soirées exceptionnelles, des activités prévues le lendemain...

Comme au lever, nous ferons attention à ce que le bruit reste au minimum dans les chambres afin de permettre aux personnes couchées tôt de pouvoir profiter de leur nuit.

Les enfants avant la nuit repéreront pour les 6-10 et les 10-13 ans l'animateur.ice qui dormira dans une chambre de veille placée sur le palier entre les deux couloirs/espaces de sommeil des deux tranches d'âge.

Les 13-17 ans quant à eux repéreront les animateur.ices à ne pas déranger pour la nuit car en repos par un affichage sur les portes.

c) La sieste

La sieste est possible pour les enfants et les ados quand l'envie ou le besoin sont là. Les chambres seront accessibles à tout moment mais devront rester exclusivement des espaces de sommeil et donc silencieux afin de permettre à ceux et celles qui en

ont envie de dormir.

2. Les repas

Les repas sont à la croisée d'un certain nombre d'enjeux : partager un moment avec des copain.es et se sentir à l'aise de manger au milieu d'un groupe, se nourrir suffisamment et avec des choses qui nous rassurent et nous donnent envie, découvrir de nouvelles saveurs et parfois même apprendre à les cuisiner. Tous ces enjeux, autant les uns que les autres, sont à prendre en compte dans la manière dont on organise les repas. C'est aussi un moment privilégié avec les enfants pour l'équipe d'animation : on prend le temps de parler, de se partager des choses; on s'organise pour mettre la table et faire la vaisselle; on peut observer qui se met un peu à l'écart, qui ne finit pas son assiette, etc... Ce sont des moments qui permettent de créer de la relation entre animateurices et jeunes, entre les jeunes ; et qui sont propices à l'observation des jeunes, des comportements et des dynamiques de groupes pour prendre des informations sur qui iels sont ? comment iels vont ?

a) Le petit-déjeuner

Le petit-déjeuner est pris dans le réfectoire au faire à mesure des réveils et toilettes. Il est en autonomie et ne dépend pas de l'équipe en cuisine. Les enfants peuvent le prendre à partir de 7h30 jusqu'à 10h30 en début de séjour. A 10h30 le petit déjeuner est rangé, mais il est toujours possible de grignoter quelques choses avant le déjeuner (*cf §la grignote*). Le service fonctionne comme un self, adapter à la taille de tous.tes où chacun.e se sert seul.e avec l'accompagnement d'un.e animateurice si besoin.

b) Le déjeuner/Le dîner

Le déjeuner et le dîner sont échelonnés pour permettre de ne pas être trop nombreux.ses en même temps dans le réfectoire et pour ne pas couper les différentes activités sur lesquelles les enfants seraient partis. Les horaires sont encore à négocier avec l'équipe en cuisine mais il sera globalement possible de venir manger entre 12h et 14h le midi et entre 19h et 21h le soir.

Ils seront aussi en buffet, adaptés à la taille de tous.tes où chacun.e se sert seul.e avec l'accompagnement d'un.e animateurice si besoin. Les quantités prévus par personne seront indiquées afin que chacun.e puisse se servir en laissant leurs parts aux autres. Toutefois, il est nécessaire que ces parts permettent à toustes de manger à sa faim.

Les entrées et desserts seront servis en buffet. Le plat principal sera commandé auprès de l'équipe cuisine par une personne à chaque table (Nous sommes 5 à ma table, je vais demander à la cuisine un plat pour 5 en précisant combien des régimes alimentaires particuliers)

Une présence des groupes de référence en charge de l'installation/désinstallation des repas ainsi que la présence des cuisinier.es assureront le bon déroulement du repas.

Les repas pourront aussi s'adapter aux différents désirs des enfants et des jeunes : si on veut partir en pique nique c'est possible, faire une soirée dîner devant un film c'est possible etc ...

On imagine aussi proposer des commissions menus sur la première semaine, où se discuterai entre enfants et équipe cuisine l'élaboration des menus sur la deuxième semaine.

c) Le goûter/La grignote

Un goûter sera prévu par jour pour chaque enfant, à prendre au cours de l'après-midi. Il y aura un stock accessible à toutes avec indiquées les portions par personne. Chaque enfant ou groupe d'enfants pourra venir se servir entre 16h et 17h. Les goûters pourront aussi faire l'objet d'un atelier cuisine avec les enfants et les jeunes.

Des commissions goûters seront proposer aux enfants et aux jeunes pour leurs permettre de réfléchir avec l'équipe d'animation à ce qu'ils souhaitent manger. La grignote concerne tous les autres moments de la journée où des repas ne sont pas servis. Il s'agit de laisser à disposition de la nourriture aux enfants pour que ils puissent manger si ils ont faim en dehors des repas. Nous seront vigilant.es à ce qui sera laissé à disposition des enfants : il est surtout et d'ores et déjà question de fruits.

d) Manger en bivouac

En dehors des piques-niques et soirées exceptionnelles, il y aura des repas particuliers pris en bivouacs. L'enjeu sera de se demander : qu'est-ce qu'il est pratique de manger et/ou cuisiner en bivouac ? Du froid ou du chaud ? Ce sont des discussions qu'il faudra avoir avec les enfants ou les jeunes avant de partir en bivouac.

De fait, ce sont des repas moins échelonnés puisqu'ils dépendent de l'itinérance et de la logistique du camp.

3. La douche et la toilette

L'hygiène du quotidien dépend beaucoup des habitudes culturelles prises chez soi. Il est nécessaire de le discuter en début de séjour pour s'accorder sur le minimum nécessaire à la vie en groupe et les besoins individuels de chacun.e.

a) La douche

Une bonne hygiène est importante, notamment lors d'épisodes caniculaires ou après des activités spécifiques comme la baignade.

Il y aura une vigilance à ce qu'une douche soit prise au moins tous les trois jours, mais nous partons du principe que si un.e enfant ne veut pas prendre sa douche du tout, c'est que cela cache potentiellement autre chose qui mérite d'être discuté avec l'enfant.

Aussi la douche, pour la prendre, il faut savoir à quoi elle sert : elle permet de regarder et d'apprendre à connaître ou reconnaître son corps (autant chez les plus jeunes que les adolescent.es); elle permet de remarquer des blessures ou des irritations; elle donne l'occasion de prendre soin de soi; elle sert aussi à inspecter les piqûres notamment de tics. Ce sont autant d'arguments à utiliser auprès des enfants et des jeunes.

Les douches seront plus accompagnées pour les 6-10 ans. Les animateurices en référence d'un groupe assureront l'accompagnement des enfants sur les moments de douche notamment sur les premiers jours.

b) La toilette

La toilette rassemble le non-négociable minimum d'hygiène par jour, nécessaire au soin de soi et à la vie en collectif. Il s'agit du brossage de dent (une fois le matin une

fois le soir), du lavage de main avant de passer à table et de servir, du changement de sous-vêtements tous les jours et du démêlage des cheveux.
La toilette concerne aussi le lavage aux gants et à la bassine, négociable avec les plus réticent.es.

c) L'intimité

Les douches et toilettes sont accessibles dans les chambres directement, ce qui permet de ne partager ces espaces qu'avec les copaines de chambre. Les chambres seront non-mixtes (personnes s'identifiant comme filles entre filles et inversement), les douches et WCs également donc. Même si les corps se ressemblent cela ne signifie pas que tout le monde soient à l'aise avec les corps des autres ou avec le sien. Les notions de consentement, de respect des espaces de toilettes ou de change comme des espaces d'intimité seront primordiales à échanger, tout comme le rapport aux autres corps et à la nudité des autres. Durant l'installation un temps d'accueil sera pris entre chambre notamment pour aborder ces questions.

Dans le cas de jeunes ne se reconnaissant ni dans le genre masculin, ni dans le genre féminin, nous pouvons leur laisser le choix de se retrouver avec les personnes avec qui iels se sentent le plus à l'aise.

4. Lien au foyer de vie extérieur

a) Des enfants et ados

Une manière commune de rester en contact avec le monde extérieur est le téléphone portable. Il n'y a pas d'interdiction d'utilisation lors du séjour. Chaque groupe d'enfants ou d'ados peut se poser ses propres règles autour du téléphone portable. L'équipe d'animation est attentive à ce que son utilisation n'empêche pas les jeunes de profiter pleinement de leur séjour.

À travers le site internet d'Il était une fois, les jeunes, accompagnés.es des animateurices, pourront diffuser des photos et raconter leurs journées afin de donner des informations aux personnes qui les accompagnent au quotidien quand iels ne sont pas en colo.

Si les jeunes n'ont pas de moyen de contacter l'extérieur, il sera possible de demander à l'équipe d'animation d'emprunter le téléphone du séjour.

b) De l'équipe d'animation

L'équipe d'animation s'assure que le site internet est régulièrement fourni en photos et informations sur les journées des enfants.

Elle prévient aussi automatiquement les responsables dans les cas de maladie et blessure importante.

c) Contacts

Sur la tranche horaire 18h-21h, une personne de l'équipe de direction est disponible pour répondre au téléphone sur le séjour. Selon les enfants concernés, le téléphone sera transmis aux animateurices référent.es puis à l'enfant si iel le souhaite.

Il est aussi possible de laisser un message à n'importe quel autre moment ou d'envoyer un mail à l'équipe de direction. Ces messages sont systématiquement transmis aux enfants.

5) Accueil et désaccueil

Ces journées particulières auront lieu en début de séjour le 19 juillet, en fin de séjour le 31 juillet/1er août. Pour les 6-10 ans une deuxième période d'au-revoir et d'accueil aura lieu en milieu de séjour du 25 au 26 juillet.

a) Journée d'accueil

La première journée d'un séjour est primordiale, elle est au croisement de nombreux enjeux : celui de la rencontre entre les enfants mais aussi avec l'équipe d'animation, celui de la mise en place d'un cadre et de repères, celui de l'installation pour plusieurs jours.

La première journée se doit donc de répondre à ces enjeux. Dans un premier temps à l'arrivée des enfants il s'agira de se dire bonjour, de manger ou grignoter un morceau.

Enfin des premiers petits jeux de rencontres au sein de chaque tranches d'âges permettront de briser la glace dans les relations entre les enfants et avec l'équipe d'animation. Des visites des locaux seront faites au cours de l'après-midi pour aussi repérer quels sont les espaces et leurs usages. Une présentation du cadre du séjour sera faite par petit groupe de tranches d'âges.

Puis viendra l'installation dans les chambres et donc la constitution de groupes de référence par chambre. L'installation comprend le choix de son lit, l'inventaire de ses affaires et un petit temps d'échange au sein de la chambre sur le fonctionnement de chacun.e. Ce sera aussi l'occasion de discuter des règles de fonctionnement propres à la chambre ainsi que des désirs de fonctionnement du petit groupe pour ses tâches quotidiennes au sein du collectif.

Les enfants pourront ensuite circuler dans le centre, prendre des douches, pratiquer de premières petites activités, manger etc ... Les différentes tâches collectives seront au volontariat pour cette première journée.

Sur les deux jours suivants il s'agira de s'habituer au fonctionnement du séjour : les animateurices accompagneront plus leurs groupes de référence dans la vie quotidienne, les animateurices feront plusieurs propositions de rendez-vous d'activités pour donner à voir aux enfants les possibilités de pratique.

b) Désaccueil - Se dire au revoir

Les dernières journées sont aussi importantes pour clôturer un séjour tranquillement, sereinement.

Il s'agit dans un premier temps de ranger les espaces, ses affaires et de se préparer à partir. La veille du départ les valises et chambres seront faites, les affaires prêtent pour le lendemain, accompagnée pour chaque chambre par l'animateurice de référence. L'idée étant que le rangement se fasse tranquillement sans stress, que cela soit anticipé.

Enfin il s'agit de célébrer ce qui s'est vécu sur la semaine. Cela peut prendre bien des formes en fonction des envies des enfants. Il peut y avoir des représentations de contes ou spectacles montés sur le séjour, des démonstrations de jeux inventés, un musée de tous les fabrications du séjour, un ballade pour la visite des cabanes, un mur de photo et de mots à souvenirs ... Cela peut se mettre en place sur les deux, trois derniers jours du séjour.

Et pour finir du dernier soir au lendemain matin il s'agit de se dire au-revoir, de préparer à se quitter et à potentiellement ne plus jamais se revoir. Il est important de se le dire pour ne pas rater l'occasion de se dire ce que l'on a envie de se dire, pour

se rendre au compte aussi que les périodes que l'ont vit dans nos vies ont une fin, que cela est normal et fait parti d'un certain apprentissage. Le "au-revoir" se prépare et s'amorce déjà en petit groupe de référence la veille au soir. Le plus évident est de se donner un temps pour se dire tout ce que l'on souhaite avant que le petit groupe cesse de se réunir. Un deuxième "au-revoir" peut avoir lieu au sein de la tranche d'âge avec le reste du groupe et des animateurices, puis un dernier toutes ensembles. Un outil qui peut être utilisé est celui de la criée qui permet à chacun.e de glisser quelque chose à partager au groupe qu'une autre personne "crie" à sa place au reste du groupe, notamment lors d'un dernier repas partagé ensemble. Pour faire le lien avec le retour à la maison, il est important de parler de ce qui va faire souvenir et que l'on souhaite emporté : des photos, une création personnelle, des numéros de téléphone... Cela passe aussi par se raconter en informel et tout au long des derniers jours ce que l'on va faire ensuite pour déjà se projeter au retour et à sa vie après le séjour.

IV. La vie en collectif

1. S'organiser, choisir, donner son avis

Ce n'est pas facile de prendre des décisions à 70 personnes voire plus et il est important pour nous que tout le monde enfants et adultes puissent participer aux prises de décisions. Deux outils peuvent nous permettre de faciliter cela.

a) Le groupe de référence

Chaque enfant et chaque animateurice fait partie d'un groupe de référence. Ces groupes sont composés d'une ou deux animateurices et d'un petit groupe d'enfant. Les groupes d'enfants se constitueront par chambre dès le premier jour pour que le suivi de la vie quotidienne soit plus pratique. Ils se réunissent au moins une fois par jour en soirée afin de faire le bilan de la journée. C'est un moment privilégié où chacun.e peut s'exprimer et être écouté.e. On peut venir dire ce qu'on a aimé ou pas dans sa journée, les choses que l'on aimerait changer dans le séjour... Plusieurs petits outils d'animation seront proposés par les animateurices puis pourront être à l'initiative des enfants. Ces outils seront partagés en amont du séjour en équipe, puis disponibles. Quelques exemples :

- nuage de mots pour parler de sa journée
- top ou flop de sa journée
- cinq doigts : chaque doigt représente quelque chose (un truc nul, un truc bien, une question, une anecdote, un doute...)
- caillou, sac à dos, pépite
- dans ma tête j'ai...

Le rôle de l'animateurice dans ce groupe ne se limite pas à la réunion de fin de journée. Elle a une attention particulière pour les membres de son groupe afin de s'assurer qu'ils vont bien tout au long de la journée. Elle est disponible en cas de besoin de ces jeunes.

b) Les commissions

Afin de ne pas réunir tout le monde à chaque prise de décision, nous mettons en place une commission pour prendre des décisions.

La commission se réunit tous les jours en soirée et toute décision y est prise au consensus. N'importe qui peut se rendre à la commission et tout le monde à la

même voix au sein de cette commission.

Deux personnes de l'équipe d'adulte participent systématiquement à cette réunion. Le fonctionnement de cette commission nécessite une personne en menée, une personne en prise de note des échanges et une personne garante du temps que prennent les discussions : la répartition de ses missions se fait entre les participant.es en début de commission. L'équipe d'animation mènera les premières commissions pour expliquer le fonctionnement. Les décisions prises sont prises à unanimité par un système de vote gradué : de 1 à 5 doigt pour s'exprimer sur une prise de décision, de 1 à 3 on rediscute ou reporte la décision, de 4 à 5 on adopte la décision tout en entendant les nuances des personnes à 4 doigts.

Toutes les décisions prises par la commission sont affichées dans la salle commune. À travers un affichage dans cette même salle, il est possible d'ajouter un sujet à l'ordre du jour de la commission. Toute personne venant à la commission peut aussi choisir d'ajouter un sujet à l'ordre du jour.

2. Participer aux tâches collectives

Les enfants participeront aux tâches quotidiennes, nécessaires au bon fonctionnement du séjour. Si deux personnes sont en charge de la cuisine et du rangement/nettoyage de celle-ci, ainsi qu'une personne en charge de l'entretien de certains espaces collectifs (réfectoire, poubelles) et de la laverie; les enfants auront aussi à prendre en charge quelques tâches accompagnées de l'équipe d'animation. La répartition se fera par petit groupe de référence. Chacun.e au sein de ses groupes de références pour se positionner sur les tâches à effectuer par le groupe.

Taches	Quand ?	Qui ?
Rangement et nettoyage de la chambre/des sanitaires	A décider en groupe de chambrée	Les membres de la chambres
Gestion du linge propre et salle	Quotidiennement	Chaque enfant accompagné par l'anim de référence
Lavage des draps et des linges personnelles	Quotidiennement, en fonction des besoins	Le ménalinger aidé d'enfants si envie
Ménage des couloirs des chambres	3 fois pendant le séjour	Un des groupes de références du couloirs
Ménage des escaliers, salles d'activités et autres couloirs	Régulièrement	Les groupes de références des enfants avec les anims
Installation du petit déjeuner	Quotidiennement	Premier.es levé.es avec un.e anim
Installation des repas/goûter	3 fois par jour	Un groupe de référence par repas

Vaisselle	4 fois par jour	Deux groupes de référence/ repas + un groupe pour le petit dej et un groupe pour le goûter
Nettoyage des tables	Après chaque repas	Chaque groupe ou personne après avoir mangé
Ménage du réfectoire, des sanitaires du bas, du couloir de la laverie, de l'escaliers et des sols de l'accueil	1 fois par jour	Le ménalinger aidé d'enfants si envie
Rangement des salles d'activités	1 fois par jour minimum (fin de journée), idéalement après chaque passage rangement	Un.e anim en référence du matériel, de l'état et du bon rangement Chaque groupe en quittant les espaces d'activités
Gestion des poubelles	Quotidiennement	Le ménalinger aidé d'enfants si envie

La fréquence des tâches et la gestion pourront être amenées à évoluer en fonction des conditions météorologiques (est ce que les espaces sont sales ?) et l'efficacité du fonctionnement en discussion avec les jeunes et l'équipe d'animation.

V. L'activité

Nous souhaitons que les jeunes puissent le plus possible choisir les activités qu'ils ont envie de pratiquer durant le séjour.

1. Les rendez-vous d'activités

Un affichage est mis en place dans la salle commune afin que les jeunes puissent connaître les activités proposées par l'équipe d'animation. Afin qu'ils puissent un peu se projeter, l'affichage s'étend sur plusieurs jours.

Certaines activités demandent de s'inscrire en amont, d'autres sont sous forme de rendez-vous avec un lieu et une heure pour se retrouver.

Si plus d'enfants souhaitent faire une activité qu'il n'y a de matériel ou d'espace pour les accueillir, elle peut être reprogrammée à un autre moment.

2. Les coins permanents

Plusieurs espaces d'activité existent sur le centre afin que les jeunes puissent pratiquer l'activité de manière plus autonome.

Il est possible d'entrer librement dans ces espaces et d'en sortir dans la mesure où on a rangé l'activité que l'on vient d'y pratiquer. Certains espaces nécessitent tout de même la présence d'une personne de l'équipe d'animation en raison de la présence de matériel qui demande de la maîtrise d'utilisation (scie sauteuse, perceuse...).

Un.e animateur.e est régulièrement présent.e dans chacun de ces espaces pour accompagner les enfants qui en ont besoin.

Certaines pratiques d'activité demandent à ce que l'enfant passe d'abord un permis avant d'utiliser les outils associés. Par exemple, si je souhaite planter un clou dans une planche, je dois d'abord passer un permis pour utiliser un marteau. À partir du moment où le permis est obtenu, je peux utiliser l'outil en autonomie. Toute mauvaise utilisation d'un outil peut amener un enfant à perdre le privilège de son permis et à une obligation de le repasser.

Un premier usage et cadre des espaces est définis par l'équipe d'animation. Les enfants pourront se saisir de ce cadre et revenir dessus en discussions avec l'équipe d'animation notamment lors des commissions.

Espaces	Règles d'usages	Outils pour porter le cadre
Commun à tous les espaces	Je sors ce dont j'ai besoin	Affichages dans tous les espaces + affichages "où se range le matériel"
	Je range tout ce que j'ai utilisé	
	Je trie les déchets	Répartition des poubelles nécessaires dans tous les espaces (ménager, cartons, récup, déchet, papier ...)

	Je demande si je ne sais pas quelque chose (rangement, utilisation, poubelles ...)	Premier temps d'ouverture des espaces avec présence d'un.e anim, rendez-vous d'activités pour apprendre à utiliser les outils spécifiques
	En fin de journée je participe au rangement global de l'espace que je quitte	Présence d'un.e anim dans chaque espace permanent en fin de journée pour accompagner les dernier.es enfants au rangement
	Je ne touche pas au travail en cours des autres personnes	Espace dédié au rangement des travaux en cours
Gros brico/Ateliers bois	L'espace est accessible si présence d'un.e anim	Panneau d'ouverture/fermeture de l'ateliers
	Les outils suivant nécessite un permis : scie, marteau, scisseau à bois.	Rendez-vous passage de permis en début de séjour, affichage des enfants avec permis dans l'ateliers
	Je parle de mon projet de construction avec un.e anim pour rassembler le matériel suffisant	Présence d'un.e anim minimum dans l'ateliers pour l'ouverture
	L'espace intérieur est limité à 12 personnes	Possibilité de pratiquer dehors

Espaces	Règles d'usages	Outils pour porter le cadre
Spot ateliers bois élec extérieur	L'espace est accessible si présence d'un.e anim	Panneau d'ouverture/fermeture de l'atelier

Espaces	Règles d'usages	Outils pour porter le cadre
	Tous les outils électriques nécessite un permis	Rendez-vous passage de permis en début de séjour, affichage des enfants avec permis dans l'atelier, tuto de rangements des câbles, batteries etc..
Actis man cracra	L'espace est sur les premiers jours accessible avec un.e anim	Panneau d'ouverture/fermeture de l'atelier dans les premiers jours
	Je nettoie mes outils et mon plan de travail quand j'ai finis	Affichage tuto lavage et matos ménage
	Certain.es outils s'utilisent en présence d'un.e anim les premiers jours (pistolet à colle, cutter ...)	Présence d'un.e anim sur les premiers jours, affichage des outils (avec anim)
Actis man mimi	Espace accessible en autonomie	Vigilance rangement des anims par présence dans les premiers jours et affichage des règles communes
Expression	Espace accessible en autonomie	vigilance rangement des anims par présence dans les premiers jours et affichage des règles communes
Bibliothèque/Coin chill	Espace accessible en autonomie Espace calme	Vigilance rangement des anims par présence dans les premiers jours et affichage des règles communes
	Je prends soin des livres et les ranges après lectures	Affichage de la règle
	J'indique si je sors un livre de la pièce	Tableau d'inscription de sortie du jeu/livre et de qui le sort
Espace Jeux de société	Espace accessible en autonomie	Vigilance rangement des anims par présence dans les premiers jours et affichage des règles

Espaces	Règles d'usages	Outils pour porter le cadre
		communes
	Je range le jeu de société complet sinon je préviens du manque de pièces	Affichage de la règle
	J'indique si je sors un jeu de la pièce	Tableau d'inscription de sortie du jeu et de qui le sort
Spot jeux extérieurs	Espace accessible en autonomie	Vigilance rangement des anims par présence dans les premiers jours et affichage des règles communes
Ateliers vélos	Espace accessible en présence d'un.e anim les premiers jours	Présence d'un.e anim pour l'ouverture ET les premières utilisations des vélos par l'animation de premières sorties
Atelier couture	L'espace est accessible si présence d'un.e anim	Panneau d'ouverture/fermeture de l'atelier dans les premiers jours
	L'utilisation en autonomie de la machine à coudre nécessite un permis	Rendez-vous passage de permis en début de séjour, affichage des enfants avec permis dans l'atelier
	Je parle de mon projet de couture avec un.e anim pour rassembler le matériel suffisant	Présence d'un.e anim minimum dans l'atelier pour l'ouverture

3. L'activité spontanée et les projets de jeunes

Parfois les enfants et les adolescent.es ont de super idées ou font des choses par eux-mêmes. Dans ces cas-là, l'animatrice a un rôle d'accompagnement, il aide le jeune dans l'élaboration de son idée ou le développement de ce qu'ils est en train de faire.

Quand cela amène à une activité qui demande du temps de réalisation, nous entrons dans une démarche de projet.

Une idée émerge d'un.e ou plusieurs jeunes et un groupe se constitue autour de cette idée. Un.e animatrice accompagne ce groupe pour s'assurer de son bon fonctionnement et de ses besoins en terme de matériel, espace, temps... le peut aussi être là pour guider ou donner des idées, faire en sorte que le groupe reste motivé par son projet, pour accompagner les échecs et aider à trouver des solutions.

4. Départs en autonomie

Il est tout à faire possible pour un groupe de jeune d'imaginer quitter le centre sans la présence d'adulte pour un certain temps.

Néanmoins cela se fait sous plusieurs conditions :

- Le départ est préparé avec l'équipe d'animation
- Toutes les personnes qui partent sont consentantes à partir et elles ont la confiance de l'équipe d'animation
- Le trajet pris par le groupe est connu de l'équipe d'animation
- Le groupe a des moyens de contacter l'équipe d'animation et vice versa
- Le groupe s'est formé à se repérer et à trouver son chemin
- Le groupe a l'équipement nécessaire pour répondre à tous ses besoins
- Une organisation du groupe a été décidé en amont

Ces conditions doivent être rempli pour chaque enfant qui partira en autonomie. Un.e enfant partant en autonomie ne peut pas être en responsabilité de d'autres enfants partant avec le groupe.

VI. Les règles du séjour

1. Les non-négociables de l'équipe

Les non-négociables se sont les règles décidés en amont du séjour par l'équipe d'animation et les personnes de l'équipe technique. C'est le cadre que les enfants ne peuvent pas négocier. Ce cadre est inscrit dans le projet pédagogique. Pour en extraire les grandes lignes, voici les règles non-négociables du séjour :

- le fonctionnement des repas et des levers/couchers est échelonné ce qui nécessite à toutes de maintenir les chambres silencieuses, comme espaces de sommeil/repos
- la présence au groupe de référence ritualisé est obligatoire
- la participation aux tâches collectives est obligatoire
- pour le bon fonctionnement du séjour il est nécessaire que tous.tes, enfants comme adultes prennent soin de soi, des autres et du matériel

2. Quelques précisions sur le cadre

Le tabac

En France, en moyenne, les jeunes touchent leur première cigarette vers l'âge de 14-15 ans. C'est une réalité que nous ne pouvons pas ignorer parce que nous pourrions accueillir des jeunes fumeurs sur notre centre. La loi n'interdit pas la consommation de tabac pour les mineurs mais seulement la vente et l'offre à ces derniers. Nous estimons qu'interdire la consommation par principe pourrait avoir plus d'effets négatifs pour le.a jeune et potentiellement le.a mettre plus en danger. En effet, iel pourrait ne pas pouvoir résister à son addiction et se sentir obligé de consommer en cachette dans des lieux et à des moments que nous ne pouvons pas encadrer. Nous préférons passer par le dialogue avec le.a jeune pour travailler ensemble sur sa consommation s'iel le souhaite. Nous faisons aussi attention à ce qu'aucun jeune ne commence à fumer sur notre séjour. Il nous paraît important de faire attention à la pression sociale qui peut être un élément qui pousse certain.es jeunes à commencer la cigarette. Les espaces fumeurs sont éloignés de l'espace de vie du groupe et évidemment différenciés pour l'équipe et pour les jeunes. Les règles et le fonctionnement sont similaires pour la cigarette électronique.

L'alcool

La problématique de l'alcool est différente pour nous. Si la question de l'addiction

peut être présente, elle est quand même très rare. Dans l'animation nous sommes donc plus souvent confrontés à une consommation de l'alcool par les jeunes festives. De fait, l'alcool n'est pas autorisée sur le séjour pour les mineurs. Si les jeunes sont pris à en ramener ou en acheter durant le séjour, c'est récupérer par l'équipe puis nous échangeons avec eux : il s'agit d'aborder des questions de prévention, d'effets de la consommation de l'alcool en groupe et également de rapport à la fête sans alcool.

Les drogues

La loi interdit la consommation de toutes drogues et nous ne souhaitons clairement pas aller à l'encontre de cela. Cependant, comme pour le tabac, le sujet de l'addiction est important et doit être accompagné. Le sevrage par l'interdiction et/ou la destruction des produits ne peut pas être la seule solution. Nous avons un rôle éducateur et d'appui afin que le jeune ne soit pas isolé et qu'il puisse soigner son addiction. Nous avons, à disposition de toutes et tous, de la documentation sur les institutions qui peuvent accompagner et les éventuels numéros que l'on peut appeler pour trouver de l'aide.

Petite précision quant aux droits internationaux des enfants : les enfants ont aujourd'hui le droit à une vie privée et au respect de celle-ci selon la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE, 1989). Qu'il soit question d'intimité, de relation ou bien de prises de risque liées à leurs désirs de découverte et d'exploration du monde, il est important de prendre la mesure de ce que suscite d'office une information aux responsables légaux. Nous n'avons pas connaissance de l'état de la relation que les jeunes entretiennent avec ces derniers. Nous ne savons donc pas non plus ce que cela implique pour eux si ils sont tenus au courant de leurs consommations. Avec tous ces éléments nous ne pouvons assumer une information systématique aux responsables légaux des consommations de leurs enfants. Cela fera l'objet de discussion au sein de l'équipe d'animation ainsi qu'avec les jeunes concernés pour réagir au cas par cas.

Les discriminations

La montée des idées des extrêmes droites, en cours depuis plusieurs années, a tendance à banaliser des discours de haines et discriminants. L'ignorance est un facteur important de discrimination, il est donc de notre rôle en tant qu'éducateur de former et d'accompagner les enfants et les jeunes à mieux comprendre. Il faut expliquer les mots et sanctionner les intentions. Nous devons aussi créer de la rencontre, permettre aux individus du groupe d'apprendre à se connaître les uns les autres. Il est aussi primordial de protéger les victimes. Tout propos discriminant est repris immédiatement pour exprimer à la victime que ce qu'elle subit est inacceptable. Chaque personne, enfant ou adulte, vient avec sa propre identité et ses habitudes. Nous devons les prendre en compte dans leur intégralité au sein du collectif.

3. Les règles des enfants

Par principe, tout ce qui n'entre pas dans le non-négociable des adultes est donc négociable avec les enfants. Un premier temps sur l'accueil du séjour permettra de définir notamment les règles propres au fonctionnement des chambres et l'organisation de chaque groupe autour des tâches collectives. Le reste des règles à établir ou discuter pourra faire l'objet de point à l'ordre du jour des commissions

organisées quotidiennement.

Outil utilisé pour réfléchir les règles de vie avec les enfants :

J'ai le droit de ...	Pour ça je dois ...	Sinon ...
<i>ex: être écouté.e, m'amuser, manger, dormir...</i>	<i>ex: savoir que tout le monde y a droit et le respecter, prévenir si ce n'est pas le cas pour moi ou pour d'autres ...</i>	<i>ex : si j'embête une personne je ne pourrais pas être dans les mêmes espaces, si j'empêche les autres de dormir je serai moins autonome sur mon couché etc ...</i>

J'ai le droit de ...	Pour ça je dois ...	Sinon ...	Si oui ...
<i>ex : circuler librement dans l'espace, pratiquer des activités ...</i>	<i>ex : connaître les consignes d'usages des outils et espaces, ranger et participer au ménage ...</i>	<i>ex : je devrais être accompagné d'un.e anim pour utiliser tel outil, je n'aurais plus accès à certains espaces seul.e ...</i>	<i>ex : je pourrais me déplacer plus loin et plus longtemps seul.e, je pourrais utiliser plus d'outils seul.e ...</i>

4. Le fonctionnement des sanctions

Pour pouvoir sanctionner des comportements il faut que le cadre soit clair et connus de tous. Pour garantir la clarté et la compréhension du cadre par tous.tes il est nécessaire de présenter, d'introduire le cadre mais aussi de l'inscrire notamment par de l'affichage pour pouvoir y revenir lorsque celui-ci est transgressé.

Pour rappel, la transgression peut être le résultat d'une incompréhension de la règle, une erreur commise ou bien l'expression d'un besoin de modifier le cadre. La transgression est donc à comprendre à analyser avant d'être sanctionner.

On distingue donc la sanction de la punition sur plusieurs points. La punition est une expression individuelle (d'un.e adulte à un.e enfant) parfois émotionnelle et ne pas dans un cadre édifié à l'avance voir pas en relation avec l'erreur commise. La sanction quant à elle est l'expression d'un cadre connu à l'avance, la sanction est elle aussi définie à l'avance et elle est une réponse éducative en lien avec l'erreur commise, proportionnelle et progressive. Exemple de la logique de sanctions:

- Première étape : Les anims rappellent à l'enfant la règle et l'enfant est invité·e à réparer ce qu'il a fait si possible.

ex : Un·e anim rappelle à Bobby qu'il doit ranger pour que les autres enfants puissent trouver le lieu rangé derrière lui et accompagne Bobby à aller ranger.

- Deuxième étape : L'enfant doit rester avec un·e anim (pour la thématique donnée) pour un temps donné et est invité à réparer ce qu'il a fait si possible.

ex : Bobby n'a plus le droit de jouer au Uno sans un·e anim et est accompagné à ranger le Uno

- Troisième étape : Perte d'un droit pour un temps donné (perte de l'accès à un lieu, à un outils, à un jouet,...)

ex: Bobby n'a plus le droit de jouer au Uno pendant 24h

- Quatrième étape : L'exclusion

ex: Bobby n'a plus le droit de jouer au Uno jusqu'à la fin du séjour.

Cette logique vise à expliciter l'échelle de sanction pour que les jeunes la

comprennent, à côté l'équipe mettra en place des choses pour permettre aux jeunes de vivre au mieux le séjour. Chaque étape peut être répétée plusieurs fois en fonction du contexte.

VII. Le fonctionnement de l'équipe

1. la fonction sanitaire

a) Les référent.es

Chaque tranche d'âge aura dans l'équipe encadrante associée une personne portant la fonction sanitaire pour les enfants/jeunes du groupes. Il y en aura donc trois sur le séjour. Cette personne est en référence ce qui signifie qu'elle assure les soins ou traitements particuliers nécessaires quotidiennement auprès de certains enfants et qu'elle est en référence des autres soins mais sans forcément les assurer. L'équipe de direction se montrera aussi présente et en soutien des assistant.es sanitaires pour la prise des traitements quotidiens et leur suivi. Les soins considérés comme de la bobologie (pansements, désinfections, poche de glace ...) peuvent être assurés par l'ensemble de l'équipe d'animation avec un suivi écrit de ses soins dans des carnets en infirmerie.

Potentiellement les référent.es sanitaires peuvent aussi être amené.es à prévenir les urgences ou les secours, à emmener des enfants en pharmacie, chez le médecin ou aux urgences.

La responsabilité de cette fonction est néanmoins portée par l'équipe de direction: toutes les missions énoncées seront donc assurées avec le soutien de l'équipe de direction.

b) L'infirmerie

Il y aura une infirmerie dans l'espace de sommeil des 6-10/10-13 ans, ainsi qu'une infirmerie dans l'espace de sommeil des 13-17 ans. Il s'agit d'une chambre avec sanitaire. Les douches pourront servir pour les enfants ayant besoins de se rincer dans un cadre plus intimes et les lits pour les nuits à part nécessaires. La chambre de veille pour la nuit pourra aussi servir pour les douches nécessaires de bon matin. Il est important que ces chambres soient identifiés comme des espaces de soins par de l'affichage notamment.

Le matériel nécessaires au soin sera réparti entre les différentes infirmeries et des trousse déplaçables. La gestion des inventaires sera faite par les trois assistant.es sanitaires du séjour.

c) Les adultes accompagnants

Certain.es enfants seront accompagné.es d'un.e animateurice. Ce procédé permet l'inclusion de certain.es jeunes, facilité par un accompagnement individualisé.

Certain.es jeunes connaissent l'animateurice en avance, d'autres non. Ces animateurices auront la référence d'un.e enfant mais pourront être amenés à encadrer les autres enfants du séjour, en équipe avec les autre animateurices. Iels pourront également demander du relai si cela est nécessaire.

2. Les missions de la journée

Au cours de la journée, les membres de l'équipe d'animation auront plusieurs missions à se répartir pour garantir le bon déroulement de la journée. La distribution

de ses missions se fera en réunion, anticipée sur plusieurs jours et revue la veille au soir en fonction des nécessités de changement.

Références ?	Qui ?	Quoi ?
la mission bon matin	4 animateurices	Se lever en premier et accompagner les premiers enfants levé.es à s'habiller et se rendre au petit déjeuner
la mission c'est nous qui décide	2 animateurices	Animer la commission de fin de journée, s'assurer que les décisions prises sont affichées, porter les propositions ou la parole de l'équipe exprimée en amont
la mission transmission	1 animateurice par animateurice en congé	Transmettre les informations nécessaire à l'animateurice revenant de congé et n'ayant pas forcément participer aux réunions
la mission tu veux ma photo ?	1 animateurice	S'assurer que les autres animateurices prennent bien des photos de la journée à mettre sur le site internet
les mission matériels	Binôme d'animateurices par pôle de matériel	Veiller au bon rangement des espaces et au bon état des outils par espace, prévenir de ce qui est à racheter ou réparer
la mission trousseau	1 animateurice	S'assurer que les locaux soient bien fermer le soir après que les derniers animateurices soient couchés
la mission veille nocturne	1 animateurice des 6-10 ans ou 10-13 ans	Dormir dans la chambre de veille sur le palier entre les deux couloirs : espaces de sommeil des deux tranches d'âges pour se rendre disponible si sollicitations des enfants au cours de la nuit.

3. Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe sont nécessaires quotidiennement pour revenir sur la journée et préparer les suivantes. Ce sont des espaces de ressentis, de régulation, d'organisation ou de réorganisation, d'analyse de situation et de recherche de solutions à des problématiques. Pour qu'elles soient efficaces et ne mettent pas les animateurices trop en dette de sommeil, elles méritent d'être cadrée.

Un premier temps de réunion peut avoir lieu par tranche d'âge avant les couchés de tous les enfants/jeunes puisque tous.tes ne se couchent pas à la même heures.

Un second temps lorsque tout le monde (ou presque) est disponible est fait en plénière. Celui si ne sert qu'à la transmission d'informations autant de l'équipe de direction que de l'équipe d'animation et à la répartition des références/coins permanents. Exceptionnellement, si besoin, cette plénière peut également servir à travailler une situation problématique ou un besoin de réorganisation qui concerne l'ensemble de l'équipe.

Un dernier temps en réunion par équipe de tranches d'âges se fera à la suite de la plénière. L'équipe de direction tournera selon les besoins sur les réunions d'équipes. Toutes les personnes de l'équipe seront accompagner, former à la menée de réunion. Pour cela il sera aussi nécessaire de rappeler quels sont les éléments nécessaires à aborder en réunion, peu importe la forme de ces réunions:

- du ressentis sur comment chacun.e a vécu sa journée, de partager les bons et les mauvais moments, les tensions rencontrées
- de la transmission d'informations nécessaires à l'équipe
- de retours des enfants notamment des groupes de référence pour communiquer les envies ou des informations sur les enfants
- d'un temps où il est possible d'évoquer des difficultés rencontrées entre animateurices, entre animateurices et enfants, des vigilances à avoir et évoquer des pistes d'outils ou de solutions
- l'organisation précise de la journée du lendemain
- une projection sur le reste du séjours pour anticiper les congés, certaines activités etc ...

4. Le repos

En journée

Les pauses de l'équipe peuvent se prendre à plusieurs moments en journée. Pour qu'une pause serve à quelque chose elle doit être de 10 minutes minimum, jusqu'à une demi heure. Il est important que chacun.e s'autorise à prendre des pauses, elles sont nécessaires pour tenir sur de longues journées.

Il y aura les pauses statuées à l'avance, sur les moments de creux : début d'après midi ou début de soirée. Puis il y a les pauses que l'on prend parce qu'on en a besoin dans la journée pour souffler. Celles-ci sont contextuelles, elles se demandent à l'équipe pour s'assurer qu'elles ne mettent pas en difficulté.

La salle de l'équipe sera ouverte toute la journée, un espace de repos et une tisanerie y seront aménagés.

Les congés

L'ensemble des membres de l'équipe auront au minimum 1 jours de congé par semaine, l'équipe technique en aura 2. La répartition des congés restent à définir, notamment en fonction des désirs de format : une journée pleine ou deux demi-journées. Un prévisionnel est déjà établi.

Les animateurices en congé peuvent quitter le site du séjour, iels ont tout de même accès au repas sur le séjour et aux espaces du séjour.

L'équipe se réorganisera pour permettre de remplacer les animateurices en congé, la co-direction pourra notamment sur la vie quotidienne prendre leurs places auprès des enfants, des jeunes.

La nuit

Il est important que les animateurices puissent récupérer la nuit. Pour autant, leurs espaces de couchages sont au milieu de ceux des enfants. Les chambres où iels dorment doivent être repérées par les enfants et les jeunes pour être réveillés la nuit si besoin. Idéalement, les enfants et les jeunes s'adressent à leur.e animateurice de référence la nuit.

Pour les 6-10 ans et 10-13 ans, une personne de l'équipe d'animation sera de veille chaque nuit ce qui signifie qu'elle sera la personne dérangementable la nuit par les enfants. Elle dormira dans une chambre sur le palier entre les deux étages.

Notamment la tranche d'âge des 6-10 ans est la plus susceptible d'avoir besoin d'aide la nuit, ainsi il est important que tourne le rôle de la personne en veille la nuit pour que les autres animateurices puissent dormir. .

Certain.es animateurices ne seront pas dérangementables la nuit, un affichage permettra de les repérer. Ces animateurices seront en repos compensatoire de 8h, deux fois par semaine ou en congé de 24h une fois par semaine.

VIII. Évaluation du projet pédagogique

Un outil d'évaluation du projet pédagogique sert tout autant pendant qu'après le séjour. Il est nécessaire que cet outil puisse garder trace des décisions qui amendent le projet pédagogique au cours du séjour.

En fin de séjour il est important de travailler l'évaluation du projet pédagogique afin de savoir ce qui sera intéressant de renouveler ou non sur un prochain séjour.

Les indicateurs sont à travailler et le seront avec l'équipe d'animation en amont du séjour. Quelques exemples tout de même.

Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs
Faire vivre aux enfants de la libre pratique d'activité et circulation dans les espaces sur le séjour	Les enfants sont en capacité de se déplacer librement dans l'espace Les enfants sont en capacités de choisir eux-mêmes leurs activités	<i>Le nombre de fois ou les enfants demandent l'autorisation à se rendre dans les espaces</i> <i>Les enfants ne rentrent pas dans les espaces auxquels ils n'ont pas le droit d'accès parce qu'ils sont fermés</i> <i>Le nombre d'enfants qui demandent où se trouvent les choses</i> <i>Les enfants ont dès le troisième jours leurs propres envies d'activités</i>
Favoriser le sentiment de vacances : en adaptant le rythme du séjour à chacun.e	Les enfants ont accès à des espaces de sommeil ou chacun peut trouver sa place Les enfants peuvent échelonnés les différents temps de leurs vies quotidiennes sur la journée	<i>Les premier.es enfants levé.es ne réveillent pas leurs chambrées et se rendent tranquillement dans les espaces d'activité ou au petit déjeuner</i> <i>Le nombre d'enfant ayant mangé sur la première demi-heure des repas</i> <i>Le nombre d'enfants qui vont se coucher juste après le repas du soir</i> <i>Le nombre d'enfants qui font la grasse matinée</i>
Permettre à chacun.e de trouver sa place dans le groupe : par la référence et l'organisation collective.	Les enfants ont accès à des espaces d'échanges et de discussions pour permettre la prise de parole Les enfants prennent	<i>Le nombre des enfants se rendent aux commissions proposées par l'équipe pour participer aux décisions</i> <i>Les enfants se répartissent en autonomie les rôles en début de commissions</i>

	des décisions sur le fonctionnement et le cadre du séjour	<i>Le nombre d'enfants qui lisent les décisions prises en commission sur l'affichage</i> <i>Les enfants se rappellent mutuellement qu'il y a groupe de référence à tel heure</i>
--	---	--